

Le vendredi 27 septembre 1985

IL EST ORDONNÉ,—Qu'à la suite de son ordre de renvoi du 17 avril 1985, le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, soit autorisé à se rendre au Mont-Gabriel, les 2, 3 et 4 octobre 1985, afin d'élaborer son rapport final.

Que le personnel nécessaire au Comité accompagne celui-ci.

ATTESTÉ

Le mardi 29 octobre 1985

IL EST ORDONNÉ,—Que la date limite de soumission à la Chambre, du rapport du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, selon son ordre de renvoi du jeudi 18 avril 1985, concernant les documents intitulés «La réglementation des institutions financières : Propositions à considérer» déposé le lundi 17 juin 1985, «Rapport final du comité d'étude sur la Société d'assurance-dépôts du Canada» du mercredi 26 juin 1985 et «La réglementation des institutions financières : Propositions à considérer» daté de juin 1985 (Supplément technique) soit reportée au mercredi 6 novembre 1985.

ATTESTÉ

*Le Greffier de la
Chambre des communes
C. B. KOESTER*